



Le Petit Meaulne n°5

Votre bulletin municipal de juin 2010

Comme annoncé en ce début d'année, 2010 sera l'année des grands chantiers.

Dès janvier, l'agrandissement des vestiaires du stade a permis de répondre aux nouvelles exigences de conformité.

En mai, a débuté l'aménagement de la place du Cheval Blanc (c'est ainsi que le carrefour se nommait vers 1900). Les travaux commencent par la réfection du réseau d'eau pluviale et du réseau d'eaux usées, déjà anciens. Ils s'achèveront par les travaux de surface dont vous avez vu les plans dans le numéro précédent.

À partir de l'été sera entamée la construction des logements d'Allier Habitat autour de l'église, permettant un rajeunissement du centre bourg. Tous ces travaux n'iront pas sans poser certains problèmes de circulation durant quelques mois. Nous tâcherons d'en minimiser les inconvénients.

En fin d'année, la rénovation de l'ancienne partie dancing de l'auberge du Cheval Blanc aux cotés du Tabac Presse permettra d'accueillir une supérette de plus grande superficie que l'existante.

Enfin, comme l'été dernier, de nouvelles réunions publiques permettront de nous revoir et d'échanger des idées. Suite à certaines de vos demandes, de petits travaux ont été entrepris par les agents communaux et d'autres sont en cours.

Je vous souhaite une bonne lecture et un agréable été.

Pierre-Marie Delanoy

QUOI DE NEUF ?

Voici le résumé des principaux travaux réalisés à Meaulne depuis notre dernier bulletin municipal. Vous trouverez également quelques dates sur les travaux à venir...

☑ Le stade municipal René Accolas :

La fin des travaux de mise aux normes de sécurité :



Vous pouvez voir sur les photos l'**agrandissement des vestiaires**. C'est courant de ce mois que prendront fin les travaux de mise aux normes (catégorie 5) de notre stade (terrain et bâtiments).

La conformité de ces travaux sera réalisée « dans la foulée » par un responsable du district de l'Allier de football.

La saison de football 2010/2011 démarrera ainsi dans ces nouveaux locaux.

Les travaux ont été effectués par des artisans locaux.



☑ Démolition des bâtiments situés en haut de la rue des Dames :

Les travaux de démolition des bâtiments que les Meaulnois appellent les « bâtiments Mathiaud » sont terminés.



☑ Routes et fossés :

- Aménagement de socles sous les containers poubelles dans les lieux-dits
- Aménagement floral au monument aux morts et parterres « en triangle »
- Rénovation au mois de juillet de la **route des Alliers**
- Remise en état, au cours de l'automne, des **fossés vers Valigny et le Bois Bidon**
- A la même époque seront également entrepris les travaux de renforcement d'une partie des **berges du canal** pour en éviter les fuites

☑ Un défibrillateur à Meaulne :

Pourquoi investir dans un défibrillateur ? Tout simplement parce qu'un défibrillateur sauve des vies.

Il s'agit avant tout d'améliorer notre sécurité, ce n'est pas un phénomène de mode. Pour faire simple, on pourrait dire que le défibrillateur est à l'arrêt cardiaque ce qu'est l'extincteur au feu : il permet d'attendre les secours tout comme l'extincteur permet d'attendre les pompiers. Mais n'oublions pas qu'en cas de problème, le premier geste d'urgence est de prévenir les secours.

Le défibrillateur qui a été choisi est un matériel très simple à utiliser, et à portée du public.

Une information sera donnée par un pompier formateur secouriste aux responsables des associations meaulnoises et à la population désireuse d'entrer dans « la chaîne de survie » (*dates non fixées à ce jour*).

Il se situe dans la cour de la Mairie, à l'abri, sur la droite. Des panneaux vont être installés afin d'indiquer son emplacement aux habitants et visiteurs.



☑ Les travaux à venir... :

Comme annoncé dans l'Edito, petit rappel sur le calendrier des travaux à réaliser :

- Poursuite de l'aménagement de la place du Cheval Blanc (réseaux d'eaux pluviale et usées, et travaux « de surface »)
- La construction des logements d'Allier Habitat autour de l'église débutera cet été
- La rénovation de l'auberge du Cheval Blanc commencera en fin d'année afin d'accueillir une plus grande supérette.

Réunions publiques

Comme nous vous l'avions annoncé, les réunions publiques de l'été ont été reconduites cette année. Ainsi, **LE MAIRE ET SES ADJOINTS seront à votre écoute** pour un échange direct dès le début de l'été à partir de 18h dans les lieux suivants :

Rendez-vous à 18h

lundi 28 juin : le Centre-bourg (place de l'Aumance)

mercredi 30 juin : le Plaix

vendredi 02 juillet : la Chapelle (au bord du canal)

lundi 05 juillet : les Prugnaudons (lavoir)

mercredi 07 juillet : "les 2 Rivières" (place des Erables)

vendredi 09 juillet : les Brosses (lavoir)

BUDGET COMMUNAL 2010

Les taxes communales restent au même taux que l'année 2009, l'année 2008 et l'année 2007.

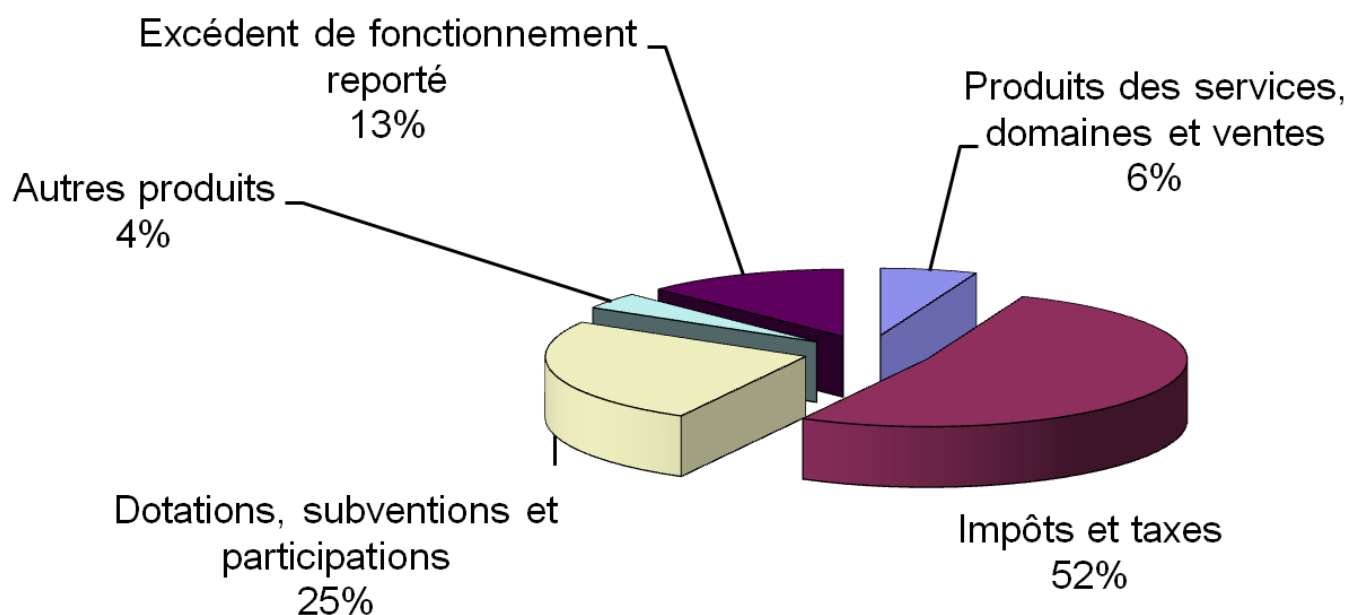
Il n'y a pas d'augmentation d'impôts locaux en 2010.

A retenir :

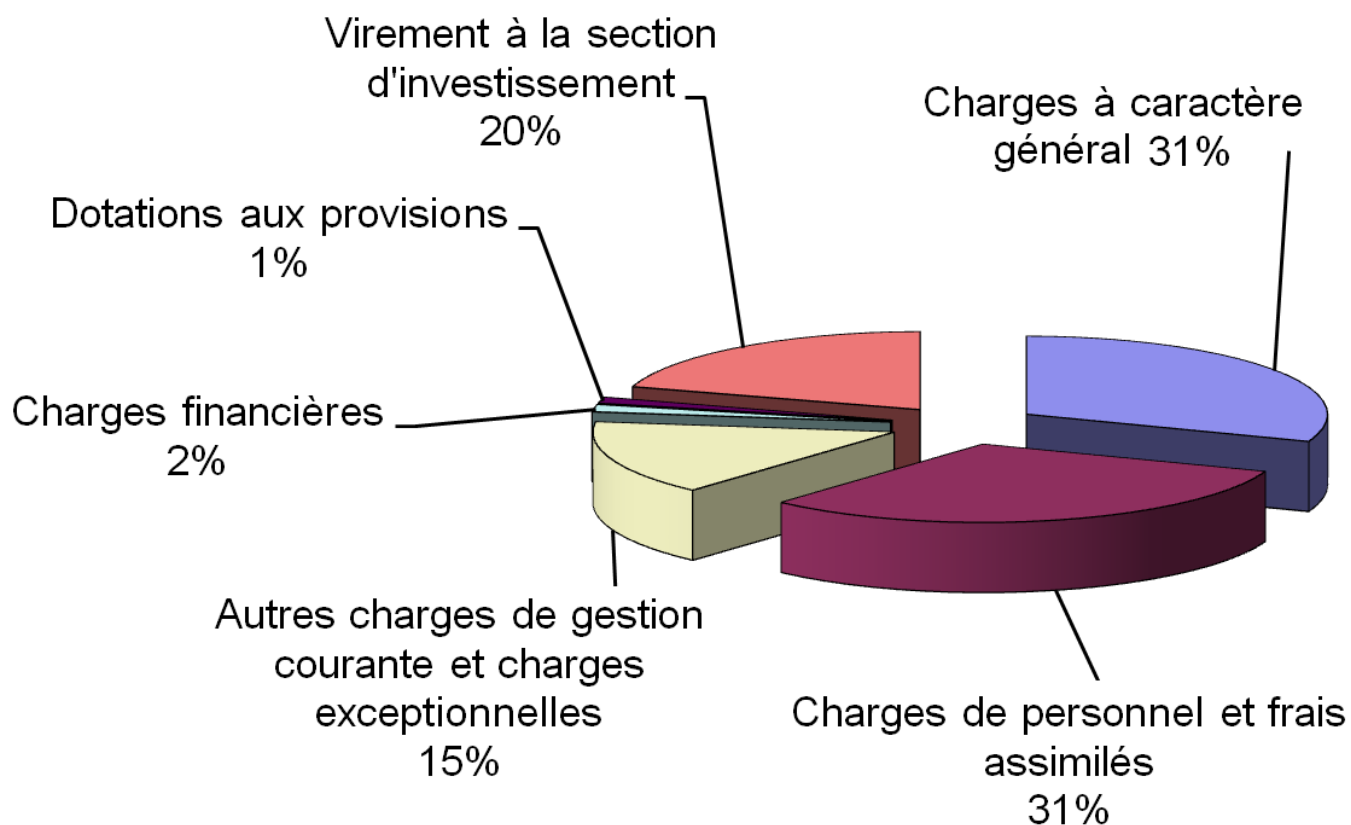
Parmi les dépenses d'investissement, sont prévus l'aménagement de la place du Cheval Blanc, le revêtement de la route des Alliers ainsi que la rénovation des terrains de tennis.

Note : les taux de caution en investissement sont négligeables et n'apparaissent donc pas sur les deux graphiques de la page 7.

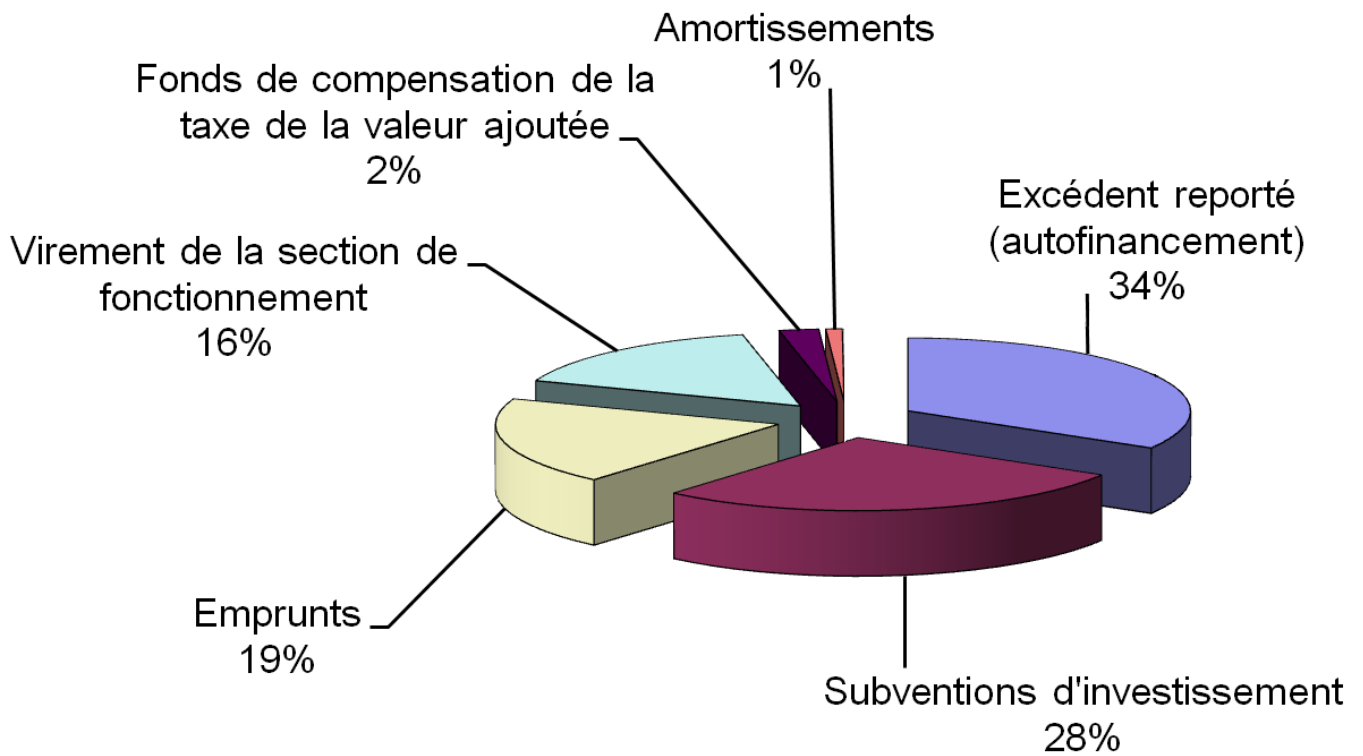
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



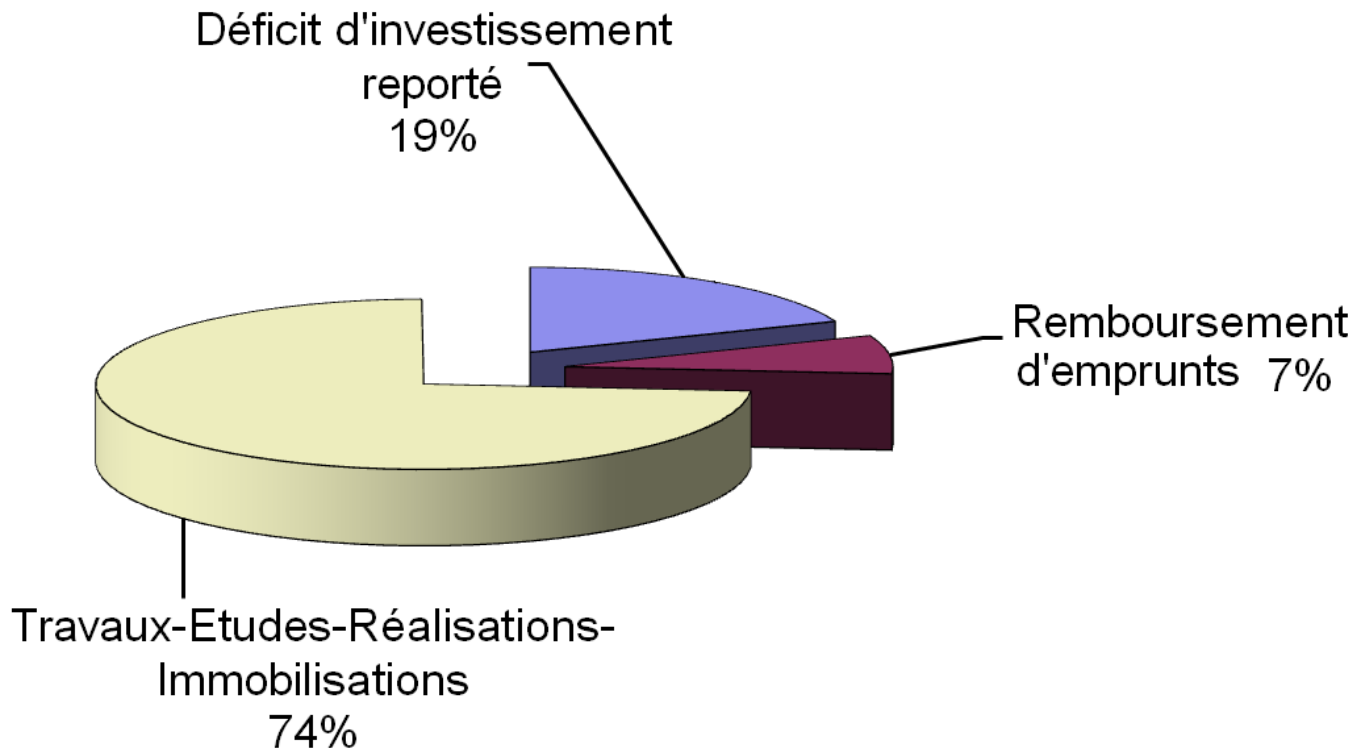
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



INSERTION PROFESSIONNELLE



▪ LASER 03

Présent sur le département de l'Allier, LASER 03 a un double objectif : celui de l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et le développement de l'emploi agricole et rural.

Elle assure un accompagnement individualisé pour chaque intérimaire, depuis son inscription et pendant toute la durée de sa mission, afin d'aboutir à une insertion durable. L'association apporte une solution professionnelle, souple et adaptée à la demande des exploitants agricoles, entreprises, associations et collectivités (Agro alimentaire, Ménage, Jardinage, Bricolage, Manutention...).

N'hésitez pas pour plus de renseignements et pour convenir d'un rendez-vous :

LASER 03
126 boulevard de Courtais - 03100 Montluçon
04.70.08.21.51 - laser03montlucon@auvergne.msa.fr

▪ Association Intermédiaire Nord Bocage

Demandeurs d'emploi : l'association vous accompagne dans les démarches administratives liées à la reprise d'activité et vous propose des missions sur des postes de travail peu ou pas qualifiés. L'inscription à l'association se fait individuellement au siège. Au cours de cet entretien, il est convenu des emplois, activités qui vous conviennent et vous correspondent le mieux, ainsi que le choix des actions mises en œuvre afin d'identifier et de formaliser votre projet professionnel.

Particuliers : si vous avez besoin d'un coup de main pour des travaux ménagers (ménage, repassage, couture...), de jardinage, ou de petit bricolage.



Entreprises, collectivités territoriales, artisans, commerçants... : si vous recherchez du personnel sur des postes de manutentionnaires, manœuvres en bâtiment, extras en restauration...

N'hésitez pas pour plus de renseignements et pour convenir d'un rendez-vous :

Association Intermédiaire Nord Bocage
1 bd Gambetta, BP8 - 03320 Lurcy-Lévis
04.70.67.85.59 - air.nordbocage@orange.fr

❖ Notion d'urbanisme : la déclaration préalable

La déclaration préalable est un document permettant à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. **Ce document est obligatoire pour les travaux de faible importance.**

Quels sont les travaux concernés ?

- une construction nouvelle supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 20 m²
- un agrandissement d'une construction supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 20 m²
- une transformation de plus de 10 m²
- une modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment
- un changement de destination d'un bâtiment (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celui-ci n'implique pas de travaux.

Où et comment constituer votre dossier ?

La demande peut être établie au moyen du formulaire **cerfa n°13404*01** ou directement à la mairie où se situe le projet de construction.

❖ Le DICRIM, un document sur les risques majeurs :



Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs présente les risques naturels et technologiques majeurs encourus sur le territoire de la commune de Meaulne, ainsi que les mesures de sauvegarde prévues pour s'en protéger.

L'objectif du DICRIM est de rendre le citoyen conscient des risques majeurs auxquels il peut être exposé et de ce qu'il doit faire en situation de crise. Ainsi, chaque personne informée sur les phénomènes, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages, en sera moins vulnérable.

Le DICRIM est consultable à la mairie ou en ligne sur notre site <http://meaulne2008.over-blog.com>

❖ Conseils en cas d'absence de votre domicile

La **gendarmerie nationale** vous conseille, afin de limiter au maximum les risques liés au cambriolage, de :

- protéger portes et fenêtres à l'aide de volets, grilles, barreaux
- ne laisser pas de clés sous le paillason ou dans la boîte à lettres
- placer bijoux et objets de valeur en lieux sûrs (pas dans les piles de linge par exemple !)
- ne pas laisser de message sur votre répondeur indiquant votre durée d'absence
- faire suivre votre courrier ou le faire prendre par une personne de confiance (pour ne pas avoir une boîte à lettres qui déborde)
- demander à une personne de confiance d'ouvrir régulièrement vos volets ou d'allumer des lumières

Par ailleurs, la **gendarmerie met à votre disposition un formulaire** pour les informer de votre départ en vacances (*lien disponible sur notre site Internet*). Ainsi, pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end.

❖ Le concours des maisons fleuries

Cette année encore, notre commune organise le concours des maisons fleuries.

Quoi de plus agréable qu'un village fleuri ? C'est un bien être quotidien pour les habitants, mais aussi un environnement accueillant et valorisant pour les visiteurs ou vacanciers de la commune. Aussi nous comptons sur votre participation et votre contribution à l'image d'une commune charmante et fleurie.



Vous pouvez **vous inscrire avant le 13 juillet 2010** en complétant le formulaire ci-dessous (à retourner en mairie), ou en l'envoyant par mail à mairie.meaulne@orange.fr ou bien encore en téléphonant au 04 70 06 95 34.

-----✂-----✂-----✂-----✂-----
Je soussigné, M^{me} / M..... habitant
au..... désire s'inscrire
au concours communal des maisons fleuries.
Le / / 2010, à Meaulne. (Signature)



Réseau d'accompagne- ment et de soins palliatifs de l'Allier.

Cette association (loi 1901) de professionnels de santé de l'Allier organise le maintien ou le retour à domicile des personnes atteintes de maladies graves. Une coordination est mise en place avec tous les intervenants soignants et aidants choisis par le patient.

Selon les besoins, il est proposé un soutien psychologique et social (aides humaines, matérielles, financière, démarches administratives). Les choix de vie, volontés et convictions des patients sont toujours respectés.

Cette intervention est entièrement gratuite pour les patients et leurs proches. Le réseau prend partiellement en charge les fournitures non remboursées par la Sécurité Sociale et éventuellement des gardes de nuit.

RASP03
32 r. Champ Feuillet
03500 S^t Pourçain sur Sioule
04.70.45.25.90

www.rasp03.com

FÉDÉRATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 26 MARS 1993



Cette fédération contribue à faire évoluer les mentalités face au vieillissement, au grand âge, et à la mort.

Il est proposé d'accompagner toute personne, sans distinction de croyance, d'âge ou de lieu, fragilisée par la maladie, le grand âge et la fin de vie, afin qu'elle se déroule dans le climat le plus serein possible, à l'écart de la souffrance. Une aide est aussi possible pour les proches atteints par le deuil.

A Moulins et à Vichy, les demandes d'accompagnement sont nombreuses. Une antenne est en formation à Montluçon.

Pour pouvoir accomplir sa mission, JALMALV recrute des bénévoles d'accompagnement qui sont nécessairement formés.

*JALMALV - Place de l'Hôtel de Ville,
Maison des associations
03200 VICHY - 04.70.98.67.28*

*JALMALV - 1 rue Berthelot 03000
MOULINS - 04.70.34.96.71*

www.jalmalv.fr

INFOS PRATIQUES

Mairie de Meaulne : 2, place de la Mairie

☎ 04 70 06 95 34 - 📠 04 70 06 91 29

✉ mairie.meaulne@orange.fr

Site : <http://meaulne2008.over-blog.com>

➢ La mairie vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Libre accès à Internet disponible

Permanences des élus : samedis 10h-12h

M. Pierre-Marie DELANOY, maire

M^{me} Annie MARTINET, adjointe

M. Daniel BLOND, adjoint

M^{me} Sylvie DESJOBERT, adjointe

M^{me} Lucile CHAUVET, adjointe

Ecole maternelle :

9, place de l'Eglise ☎ 04 70 06 98 75

Ecole primaire :

14, place de la Mairie ☎ 04 70 06 92 12

**Relais Assistantes Maternelles (RAM),
Accueil de loisirs (AL), Centre Social,
Halte Garderie Itinérante** :

7, Chemin de Dagouret ☎ 04 70 06 95 21

✉ centre.social.meaulne@wanadoo.fr

www.centres-sociaux-allier.com/meaulne

➢ **RAM** : Lundi au vendredi : 9h-16h30 ;
animations mardis et jeudis : 9h-12h.

➢ **AL** : Lundis, mardis, jeudis, vendredis
scolaires : 7h30-9h et 16h45-18h30 pour
les enfants scolarisés à Meaulne.

➢ **Halte Garderie Itinérante "Les
Ch'tites Canailles"** : Tous les vendredis
13h30-19h00

Bibliothèque : Ecole primaire (salle au rez-
de-chaussée)

Tous les mercredis : 14h-15h30 du 1^{er}
avril au 1^{er} septembre, sinon 13h30-15h15

Responsable : M^{me} BODARD

Médecin : M. Jacques BARDIOT

15, rue des Dames ☎ 04 70 06 95 73

Médecin de garde ☎ 04 70 48 57 87

(Association des Médecins Libéraux de
l'Allier pour la Permanence des Soins)

Infirmières : M^{me} Jacqueline BUCHY et
M^{lle} Mélanie VENUAT

Le Plaix ☎ 04 70 06 98 02

Pharmacie : M. Jérôme MERLIN

19, route de Paris ☎ 04 70 06 96 45

Ouverte du lundi au vendredi 9h-12h et
14h-19h ; Samedi 9h-12h

Pharmacie de garde ☎ 39 15

L'Agence Postale Communale :

10, place de la Mairie ☎ 04 70 08 66 72

➢ Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45-10h
et 11h-12h15 ; Mercredi : 8h45-10h et
16h-17h15 ; Samedi : 9h-11h30

Courrier relevé à 13h, le samedi à 11h.

Déchetterie de Vallon-en-Sully :

La Montgarnie ☎ 04 70 06 55 61

➢ Lundi : 8h-12h et 13h30-17h ; Mardi :
9h-12h et 13h30-18h ; Mercredi : 13h30-
18h ; Jeudi : 8h30-12h et 13h30-18h ;
Vendredi : 8h30-12h ; Samedi : 8h30-
12h30 et 13h30-18h